



COLLEGE SAINT JOSEPH LA MENNAIS

RENTREE 2026-2027

5/4/3

Mercredi 2 septembre

3èmes : 8h20

4èmes : 9h15

5èmes : 10h30

Fin 12h20



COLLEGE SAINT JOSEPH
Place J. M. de la Mennais
44410 HERBIGNAC
☎ 02 51 76 99 10





RENTRÉE SCOLAIRE 2026-2027 · CLASSES DE 5e, 4e ET 3e

Madame, Monsieur,

Cette note rassemble les informations utiles pour préparer la rentrée de votre enfant en 5e, 4e ou 3e au collège Saint-Joseph. Merci d'en prendre connaissance attentivement et de conserver ce document pour les premières semaines de l'année scolaire.

À retenir pour la rentrée des 5e, 4e et 3e

Mercredi 2 septembre 2026 : 3e à 8h20, 4e à 9h15, 5e à 10h30. Fin des cours pour tous à 12h20.

Réunions de parents : 5e jeudi 3 septembre, 4e lundi 7 septembre, 3e mardi 8 septembre, de 18h à 19h30/20h.

1. DATES ET ORGANISATION DE LA RENTRÉE

Accueil des élèves	Réunions de parents
Mercredi 2 septembre 2026 3e : 8h20 4e : 9h15 5e : 10h30 Fin des cours pour tous : 12h20	5e : jeudi 3 septembre 4e : lundi 7 septembre 3e : mardi 8 septembre De 18h à 19h30/20h au collège.
	Ces rencontres permettront d'échanger avec le professeur principal et de recevoir les informations utiles concernant l'année scolaire. Les représentants de l'APEL pourront également être présents afin de présenter l'association.

2. PRÉSENCE ET ABSENCES DES ÉLÈVES

Les cours se déroulent habituellement de 8h20 à 16h55, et de 8h15 à 12h20 le mercredi.

- Les élèves sont sous la responsabilité du collège dès leur arrivée le matin et jusqu'à la sortie prévue par leur emploi du temps ou par le régime de sortie choisi par la famille.
- Aucune sortie n'est autorisée en dehors de ces horaires sans demande écrite des parents et validation par la vie scolaire.
- Les élèves externes peuvent quitter l'établissement à 11h20 ou 12h15 lorsque leur emploi du temps le prévoit.
- Toute absence doit être justifiée via ÉcoleDirecte : « Les personnels » puis « ABSENCES ».
- En cas d'absence ou de retard imprévu, merci de prévenir la vie scolaire dès 8h00 au 02 51 76 99 14, par ÉcoleDirecte ou par courriel : viescolaire@stjosephherbignac.fr.

Toute absence doit reposer sur un motif sérieux. Le travail effectué pendant l'absence devra être rattrapé le plus rapidement possible.



3. SUIVI SCOLAIRE

Le carnet de bord et ÉcoleDirecte sont les deux outils indispensables pour accompagner votre enfant. Ils doivent être consultés très régulièrement.

ÉcoleDirecte Un compte parent distinct du compte élève sera créé à l'aide des identifiants remis en début d'année. Ce compte est indispensable pour suivre le cahier de textes, les notes et compétences, les absences, les sanctions, les messages et les documents transmis par l'établissement.	Carnet de bord Chaque élève possède un carnet de bord, à la fois agenda et carnet de correspondance. Il doit être couvert, tenu à jour, conservé en bon état et présenté au portail chaque matin. Il permet les échanges réguliers entre la famille et le collège.
Manuels scolaires Les manuels sont prêtés par le collège. Ils doivent être couverts, identifiés au nom de l'élève sur l'étiquette prévue et manipulés avec soin. Les manuels perdus ou dégradés seront facturés à la famille en fin d'année scolaire.	Heures de permanence Dans le cadre de notre mobilisation en faveur de la lecture, les heures de permanence commencent par un quart d'heure lecture. Chaque élève doit donc disposer, dans son cartable, d'un livre, d'une revue ou d'une bande dessinée avec texte.

4. ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

- Prévoir une tenue de sport marquée au nom de l'enfant et utilisée uniquement pendant les cours d'EPS.
- En cas d'inaptitude partielle ou totale à la pratique sportive, un certificat médical doit être transmis au collège. Le certificat doit préciser la nature de la contre-indication et sa durée.

5. MÉDICAMENTS ET SANTÉ

Le collège n'est pas autorisé à délivrer des médicaments aux élèves.

- Si votre enfant est malade au collège, la famille sera contactée afin de prendre les dispositions nécessaires.
- Si un traitement doit être pris pendant la journée, les médicaments doivent être déposés à la vie scolaire dès l'arrivée, dans leur boîte d'origine, avec le nom de l'élève. Ils seront ensuite pris à l'infirmerie selon les consignes transmises.
- Un enfant malade avant de quitter le domicile ne doit pas venir au collège.



6. ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES - APEL



L'APEL est l'association de parents bénévoles qui participe à la vie et à l'animation du collège. Les membres du bureau seront présents lors de la réunion de parents. Leur engagement contribue fortement à la vitalité de l'établissement. **Tout engagement ou aide même ponctuelle est le Bienvenu !**

7. PASTORALE

En tant qu'établissement catholique sous tutelle mennaisienne, le collège propose à tous les élèves une démarche pastorale ouverte et respectueuse du cheminement de chacun.

- À Noël, une célébration permet aux élèves qui le souhaitent de vivre un temps de partage autour du sens de cette fête chrétienne.
- D'autres propositions pastorales seront faites tout au long de l'année et communiquées aux familles via ÉcoleDirecte.

8. POINTS IMPORTANTS DU RÈGLEMENT

Après lecture attentive, le règlement intérieur devra être signé par l'élève et sa famille. Il constitue le cadre commun qui permet à chacun de travailler, de progresser et de vivre au collège dans un climat serein.

- L'usage des smartphones reste strictement encadré. Les téléphones doivent être déposés dans les armoires prévues à cet effet lors de la première heure de cours.
- Tout manquement au règlement peut entraîner une sanction adaptée. Les familles sont invitées à accompagner l'établissement dans le respect de ce cadre.
- Une charte de vie scolaire synthétise l'esprit du règlement intérieur et les repères attendus au quotidien.
- Une attention particulière sera portée aux relations entre élèves et avec les adultes : respect, niveau de langage, écoute et empathie seront au cœur de notre action éducative.

Pour bien commencer l'année

Un cartable préparé, un carnet de bord à jour, un livre pour les temps de lecture et une consultation régulière d'ÉcoleDirecte faciliteront la reprise de votre enfant au collège.

Nous souhaitons à tous les élèves de 5e, 4e et 3e et à leurs familles une excellente rentrée scolaire.

Avec l'équipe des enseignants et des personnels du collège,
Monsieur Matthieu Dehez, chef d'établissement